

**OTIF**



**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE POUR  
LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX FERROVIAIRES**

**ZWISCHENSTAATLICHE ORGANISATION FÜR DEN  
INTERNATIONALEN EISENBAHNVERKEHR**

**INTERGOVERNMENTAL ORGANISATION FOR  
INTERNATIONAL CARRIAGE BY RAIL**

	Version : 01	Réf. : <b>A 92-01/1.2013</b>	Original : EN	Date : 10.04.2013
--	--------------	------------------------------	---------------	-------------------

**6<sup>e</sup> session de la Commission d'experts techniques  
Genève, les 12 et 13 juin 2013**

Point 11 (pour information)

**État de la notification des spécifications techniques nationales**

Par souci d'économie, le présent document a fait l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions. L'OTIF ne dispose que d'une réserve très restreinte.

Aus Kostengründen wurde dieses Dokument nur in begrenzter Auflage gedruckt. Die Delegierten werden daher gebeten, die ihnen zugesandten Exemplare zu den Sitzungen mitzubringen. Die OTIF verfügt nur über eine sehr geringe Reserve.

For reasons of cost, only a limited number of copies of this document have been made. Delegates are asked to bring their own copies of documents to meetings. OTIF only has a small number of copies available.

## **1. Introduction**

L'article 12, § 1 de l'appendice F (APTU) révisé de la Convention, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2010, stipule que les États parties<sup>1</sup> à cette date, doivent notifier au Secrétaire général leurs spécifications techniques nationales existantes en vigueur qu'ils souhaitent continuer à appliquer en tant que règles obligatoires pour le trafic international. Ces notifications auraient dû être reçues par le Secrétaire général de l'OTIF le 1<sup>er</sup> mars 2011 au plus tard. Il a été convenu avec l'UE que les spécifications techniques nationales seraient publiées dans sa base de données publique.

## **2. Notifications au 1<sup>er</sup> mars 2011**

Six États parties avaient notifié leurs spécifications techniques nationales à cette date. Trois États parties avaient notifié le texte intégral de leurs spécifications techniques nationales.

## **3. Notifications au 31 octobre 2012**

À sa 5<sup>e</sup> session en mai 2012, la Commission d'experts techniques a décidé d'allonger le délai cité plus haut jusqu'au 31 octobre 2012. D'ici là, tous les États parties de l'OTIF doivent avoir notifié leurs spécifications conformément à l'article 12, § 1 de l'appendice F (APTU) à la Convention.

Le 13 août 2012, le Secrétariat a envoyé une circulaire de rappel A 92-00/501.2012 aux États parties qui n'avaient pas respecté le premier délai.

Aucune autre spécification technique ne fut notifiée au Secrétaire général.

## **4. Tableaux synoptiques des spécifications techniques nationales notifiées**

Le présent document comporte des tableaux synoptiques des spécifications techniques nationales notifiées. Les États parties qui n'ont pas notifié de spécifications à l'heure de l'élaboration du présent rapport sont : l'Albanie, l'Algérie, l'Iran, le Liechtenstein, Monaco, la Syrie, la Tunisie, la Turquie et l'Ukraine.

## **5. Publication des spécifications par le Secrétariat de l'OTIF**

Le Secrétariat de l'OTIF publiera les spécifications notifiées, valides au sens de l'article 12 des APTU.

---

<sup>1</sup> Conformément à la définition figurant à l'article 2 des ATMF, un État partie désigne « tout État membre de l'Organisation n'ayant pas fait de déclaration relative aux présentes Règles uniformes conformément à l'article 42, § 1, première phrase de la Convention ».

États parties <sup>2</sup>	Spécifications techniques nationales notifiées	Nombre de règles notifiées	Sommaire et texte intégral reçus
Albanie	non		
Algérie	non		
Arménie	non		
Bosnie-et-Herzégovine	oui	15	non
Croatie	oui	14	en partie
Iran	non		
Liechtenstein	non		
Macédoine, l'ancienne République yougoslave de	oui	20	non
Monaco	non		
Monténégro	oui	19	non
Maroc	non		
Serbie	oui	19	oui
Suisse	oui	31	oui
Syrie	non		
Tunisie	non		
Turquie	non		
Ukraine	non		

<sup>2</sup> Le tableau ne montre pas les États parties de l'OTIF, également membres de l'UE.

## Tableaux des spécifications techniques nationales notifiées par pays

### Explications :

Applicabilité

F = wagons de marchandises

C = voitures

L = locomotives

TS = rames

OV = autres véhicules

I = infrastructure

O = exploitation

CCS = système contrôle-commande (signalisation)

T = tunnels

DP = personnes handicapées

Spécifications techniques nationales notifiées par la **Bosnie-et-Herzégovine**

Catégorie		Titre	Applicabilité								
			F	C	L	TS	OV	I	O	CCS	DP
1.1	Documentation générale	Règlement relatif à l'entretien des véhicules ferroviaires 241	X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.2	Structure et parties mécaniques		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.3	Interactions véhicule/voie et gabarit		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.4	Équipements de freinage	Prescription sur le freinage des trains	X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.5	Dispositifs associés aux passagers		-	X	-	X	-	-	-	-	X
1.6	Conditions environnementales et effets aérodynamiques		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.7	Avertisseur extérieur, signalétique, exigences en matière d'intégrité du logiciel		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.8	Systèmes d'alimentation en énergie et de commande à bord		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.9	Installations pour le personnel, interfaces et environnement		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.10	Protection contre l'incendie et évacuation	Loi sur la sécurité ferroviaire	-	X	X	X	-	-	-	-	-
1.11	Maintenance	Règlement relatif à l'entretien des véhicules ferroviaires	X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.12	Contrôle-commande et signalisation à bord	Loi sur la sécurité ferroviaire	-	-	X	X	X	-	-	-	-
1.12	Contrôle-commande et signalisation à bord	Instructions relatives à l'installation, l'essai, la mise en service et l'entretien de la partie embarquée du système autostop du train I 60	-	-	X	X	X	-	-	-	-
1.13	Besoins opérationnels spécifiques	Instructions relatives à l'exploitation des unités motrices non équipées de la partie embarquée du système autostop sur des lignes ferroviaires équipées des éléments au sol du système	-	-	X	X	-	-	-	-	-
1.14	Dispositifs associés au fret	Instructions relatives aux transports exceptionnels	X	-	-	-	X	-	-	-	-

Spécifications techniques nationales notifiées par la **Croatie**

Catégorie		Titre	Applicabilité									
			F	C	L	TS	OV	I	O	CCS	T	DP
1.1	Documentation générale	Ordonnance sur l'entretien des véhicules ferroviaires	X	X	X	X	X	X	X	X	-	-
1.2	Structure et parties mécaniques	Ordonnance sur les spécifications techniques de sécurité ferroviaire pour les véhicules ferroviaires	X	X	X	X	X	-	-	-	-	-
1.3	Interactions véhicule/voie et gabarit	Ordonnance sur les spécifications techniques de sécurité ferroviaire pour les véhicules ferroviaires	X	X	X	X	X	-	-	-	-	-
1.4	Équipements de freinage	Ordonnance sur les spécifications techniques de sécurité ferroviaire pour les véhicules ferroviaires	X	X	X	X	X	-	-	-	-	-
1.5	Dispositifs associés aux passagers	Ordonnance sur les spécifications techniques de sécurité ferroviaire pour les véhicules ferroviaires	-	X	-	X	-	-	-	-	-	X
1.6	Conditions environnementales et effets aérodynamiques	Ordonnance sur les spécifications techniques de sécurité ferroviaire pour les véhicules ferroviaires	X	X	X	X	X	-	-	-	-	-
1.7	Avertisseur extérieur, signalétique, exigences en matière d'intégrité du logiciel	Ordonnance sur les spécifications techniques de sécurité ferroviaire pour les véhicules ferroviaires	X	X	X	X	X	-	-	-	-	-
1.8	Systèmes d'alimentation en énergie et de commande à bord	Ordonnance sur les spécifications techniques de sécurité ferroviaire pour les véhicules ferroviaires	X	X	X	X	X	-	-	-	-	-
1.9	Installations pour le personnel, interfaces et environnement	Ordonnance sur les spécifications techniques de sécurité ferroviaire pour les véhicules ferroviaires	X	X	X	X	X	-	-	-	-	-
1.10	Protection contre l'incendie et évacuation	Ordonnance sur les spécifications techniques de sécurité ferroviaire pour les véhicules ferroviaires	-	X	X	X	-	-	-	-	-	-
1.11	Maintenance	Ordonnance sur l'entretien des véhicules ferroviaires	X	X	X	X	X	-	-	-	-	-
1.12	Contrôle-commande et signalisation à bord	Ordonnance sur les spécifications techniques de sécurité ferroviaire pour les véhicules ferroviaires	-	-	X	X	X	-	-	-	-	-
1.13	Besoins opérationnels spécifiques	Ordonnance sur les spécifications techniques de sécurité ferroviaire pour les véhicules ferroviaires	X	X	X	X	X	X	X	X	-	X
1.14	Dispositifs associés au fret	Ordonnance sur les spécifications techniques de sécurité ferroviaire pour les véhicules ferroviaires	X	-	-	-	X	-	-	-	-	-

Spécifications techniques nationales notifiées par la **Macédoine** (l'ancienne-République yougoslave de)

Catégorie		Titre	Applicabilité								
			F	C	L	TS	OV	I	O	CCS	DP
1.1	Documentation générale	Règlement et procédure pour l'entretien des véhicules ferroviaires, pour la tenue de registres quant à l'entretien effectué de ces véhicules et conditions à remplir par l'entité chargée de l'entretien des véhicules ferroviaires (ECM)	X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.2	Structure et parties mécaniques		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.3	Interactions véhicule/voie et gabarit		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.4	Équipements de freinage	Prescription sur le freinage des trains	X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.5	Dispositifs associés aux passagers		-	X	-	X	-	-	-	-	X
1.6	Conditions environnementales et effets aérodynamiques		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.7	Avertisseur extérieur, signalétique, exigences en matière d'intégrité du logiciel		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.8	Systèmes d'alimentation en énergie et de commande à bord		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.9	Installations pour le personnel, interfaces et environnement		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.10	Protection contre l'incendie et évacuation	Loi sur la sécurité ferroviaire	-	X	X	X	-	-	-	-	-
1.11	Maintenance	Règlement et procédure pour l'entretien des véhicules ferroviaires, pour la tenue de registres quant à l'entretien effectué de ces véhicules et conditions à remplir par l'entité chargée de l'entretien des véhicules ferroviaires (ECM)	X	X	X	X	X	-	-	-	-

Spécifications techniques nationales notifiées par la **Macédoine** (l'ancienne-République yougoslave de)

Catégorie		Titre	Applicabilité								
			F	C	L	TS	OV	I	O	CCS	DP
1.12	Contrôle-commande et signalisation à bord	Loi sur la sécurité ferroviaire, Loi sur le système ferroviaire, Règlement relatif à la signalisation, Instructions pour les services de circulation sur des voies équipées de contrôle radio	-	-	X	X	X	X	X	X	-
1.12	Contrôle-commande et signalisation à bord	Instructions relatives à l'installation, l'essai, la mise en service et l'entretien de la partie embarquée du système autostop du train I 60	-	-	X	X	X	-	-	-	-
1.12	Contrôle-commande et signalisation à bord	Instructions relatives aux dispositifs uniformes de veille automatique (alerte)	-	-	X	X	X	-	X	X	-
1.13	Besoins opérationnels spécifiques	Spécifications techniques pour des liaisons radio sol-trains sur les lignes JŽ	-	-	X	X	X	-	-	-	-
1.13	Besoins opérationnels spécifiques	Instructions relatives à l'exploitation des unités motrices non équipées de la partie embarquée du système autostop sur des lignes ferroviaires équipées des éléments au sol du système	-	-	X	X	-	-	X	X	-
1.13	Besoins opérationnels spécifiques	Instructions relatives aux dispositifs uniformes de veille automatique (alerte)	-	-	X	X	X	-	X	X	-
1.13	Besoins opérationnels spécifiques	Règlement relatif à la signalisation	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.14	Dispositifs associés au fret	Règlement relatif aux transports exceptionnels	X	-	-	-	X	-	-	-	-
1.14	Dispositifs associés au fret	Loi sur le transport des marchandises dangereuses	X	-	-	-	X	-	-	-	-



Spécifications techniques nationales notifiées par le **Monténégro**

Catégorie		Titre	Applicabilité								
			F	C	L	TS	OV	I	O	CCS	DP
1.1	Documentation générale	Règlement relatif à l'entretien des véhicules ferroviaires	X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.2	Structure et parties mécaniques		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.3	Interactions véhicule/voie et gabarit		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.4	Équipements de freinage	Prescription sur le freinage des trains	X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.5	Dispositifs associés aux passagers		-	X	-	X	-	-	-	-	X
1.6	Conditions environnementales et effets aérodynamiques		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.7	Avertisseur extérieur, signalétique, exigences en matière d'intégrité du logiciel		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.8	Systèmes d'alimentation en énergie et de commande à bord		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.9	Installations pour le personnel, interfaces et environnement		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.10	Protection contre l'incendie et évacuation	Loi sur la sécurité ferroviaire	-	X	X	X	-	-	-	-	-
1.11	Maintenance	Règlement relatif à l'entretien des véhicules ferroviaires	X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.12	Contrôle-commande et signalisation à bord	Loi sur la sécurité ferroviaire	-	-	X	X	X	-	-	-	-
1.12	Contrôle-commande et signalisation à bord	Instructions relatives à l'installation, l'essai, la mise en service et l'entretien de la partie embarquée du système autostop du train I 60	-	-	X	X	X	-	-	-	-
1.12	Contrôle-commande et signalisation à bord	Loi sur la sécurité ferroviaire	-	-	X	X	X	-	-	-	-
1.13	Besoins opérationnels spécifiques	Instructions relatives à l'exploitation des unités motrices non équipées de la partie embarquée du système autostop sur des lignes ferroviaires équipées des éléments au sol du système	-	-	X	X	-	-	-	-	-
1.13	Besoins opérationnels spécifiques	Loi sur la sécurité ferroviaire	-	-	X	X	X	-	-	-	-
1.13	Besoins opérationnels spécifiques	Loi sur la sécurité ferroviaire	-	-	X	X	X	-	-	-	-
1.13	Besoins opérationnels spécifiques	Règlement relatif à la signalisation	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.14	Dispositifs associés au fret	Règlement relatif aux transports exceptionnels	X	-	-	-	X	-	-	-	-

Spécifications techniques nationales notifiées par la **Serbie**

Catégorie		Titre	Applicabilité								
			F	C	L	TS	OV	I	O	CCS	DP
1.1	Documentation générale	Règlement relatif à l'entretien des véhicules ferroviaires	X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.2	Structure et parties mécaniques		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.3	Interactions véhicule/voie et gabarit		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.4	Équipements de freinage	Prescription sur le freinage des trains	X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.5	Dispositifs associés aux passagers		-	X	-	X	-	-	-	-	X
1.6	Conditions environnementales et effets aérodynamiques		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.7	Avertisseur extérieur, signalétique, exigences en matière d'intégrité du logiciel		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.8	Systèmes d'alimentation en énergie et de commande à bord		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.9	Installations pour le personnel, interfaces et environnement		X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.10	Protection contre l'incendie et évacuation	Loi sur la sécurité ferroviaire	-	X	X	X	-	-	-	-	-
1.11	Maintenance	Règlement relatif à l'entretien des véhicules ferroviaires	X	X	X	X	X	-	-	-	-
1.12	Contrôle-commande et signalisation à bord	Loi sur la sécurité ferroviaire	-	-	X	X	X	-	-	-	-
1.12	Contrôle-commande et signalisation à bord	Instructions relatives à l'installation, l'essai, la mise en service et l'entretien de la partie embarquée du système autostop du train I 60	-	-	X	X	X	-	-	-	-
1.12	Contrôle-commande et signalisation à bord	Instructions relatives aux dispositifs uniformes de veille automatique (alerte)	-	-	X	X	X	-	-	-	-
1.13	Besoins opérationnels spécifiques	Spécifications techniques pour des liaisons radio sol-trains sur les lignes JŽ	-	-	X	X	X	-	-	-	-
1.13	Besoins opérationnels spécifiques	Instructions relatives à l'exploitation des unités motrices non équipées de la partie embarquée du système autostop sur des lignes ferroviaires équipées des éléments au sol du système	-	-	X	X	-	-	-	-	-
1.13	Besoins opérationnels spécifiques	Instructions relatives aux dispositifs uniformes de veille automatique (alerte)	-	-	X	X	X	-	-	-	-
1.13	Besoins opérationnels spécifiques	Règlement relatif à la signalisation	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.14	Dispositifs associés au fret	Règlement relatif aux transports exceptionnels	X	-	-	-	X	-	-	-	-

Spécifications techniques nationales notifiées par la **Suisse**

Catégorie		Titre	Applicabilité										
			F	C	L	TS	OV	I	O	CCS	T	DP	
1.1	Documentation générale	1.1.1 Documentation générale procédure d'approbation des véhicules ferroviaires	X	X	X	X	X						
1.1	Documentation générale	1.1.3 Instructions et documentation pour l'exploitation ; manuel d'exploitation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.1	Documentation générale	1.1.4 Essai de distance avec véhicule complet ; vérification de interaction véhicule/infrastructure	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.2	Structure et parties mécaniques	1.2.1 Construction du véhicule ; hypothèses de contraintes pour les véhicules	X	X	X	X	X	X	X				X
1.2	Structure et parties mécaniques	1.2.2 Interface mécanique pour attelages externes et internes ; attelage automatique – rupture d'attelage accidentelle			X	X							
1.3	Interactions véhicule/voie et gabarit	1.3.1 Gabarit du véhicule ; encombrement du pantographe		X	X	X	X	X				X	
1.3	Interactions véhicule/voie et gabarit	1.3.2 Dynamique des véhicules ; circulation sur points	X	X	X	X	X	X	X				
1.3	Interactions véhicule/voie et gabarit	1.3.2 Dynamique des véhicules ; circulation sur courbes	X	X	X	X	X	X	X				
1.3	Interactions véhicule/voie et gabarit	1.3.2 Dynamique des véhicules ; force de déjettement de la voie	X	X	X	X	X	X	X				
1.3	Interactions véhicule/voie et gabarit	1.3.2 Dynamique des véhicules ; technologie pendulaire : vérification pour un itinéraire particulier		X		X		X	X	X			
1.3	Interactions véhicule/voie et gabarit	1.3.3 Bogie et train de roulement ; graissage du boudin		X	X	X	X	X	X				

## Spécifications techniques nationales notifiées par la Suisse

Catégorie		Titre	Applicabilité										
			F	C	L	TS	OV	I	O	CCS	T	DP	
1.4	Équipements de freinage	1.4.1 Exigences fonctionnelles pour le freinage des trains ; évaluation des freins	X	X	X	X	X						
1.4	Équipements de freinage	1.4.5 Performance de freinage ; poids freiné du frein d'arrêt	X	X	X	X	X						
1.5	Dispositifs associés aux passagers	1.5.5 Sièges et dispositions pour les personnes à mobilité réduite ; exigences nationales pour les personnes à mobilité réduite		X		X		X	X				X
1.6	Conditions environnementales et effets aérodynamiques	1.6.1 Effets de l'environnement sur le véhicule ; neige, glace et grêle – déneigement			X	X	X	X					
1.6	Conditions environnementales et effets aérodynamiques	1.6.1 Effets de l'environnement sur le véhicule ; variation maximale de la pression dans les tunnels – tunnels à voie unique	X	X	X	X	X	X	X			X	
1.6	Conditions environnementales et effets aérodynamiques	1.6.2 Effets du véhicule sur l'environnement ; filtre à particules pour les moteur diesel			X	X	X						
1.7	Avertisseur extérieur, signalétique, exigences en matière d'intégrité du logiciel	1.7.1 Intégrité du logiciel pour les fonctions de sécurité ; contrôle général BAV	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.7	Avertisseur extérieur, signalétique, exigences en matière d'intégrité du logiciel	1.7.2 Marquage de véhicules et fonctions d'alertes visuels et auditifs ; signal d'alerte optique 3x rouge		X	X	X	X		X				
1.8	Systèmes d'alimentation en énergie et de commande à bord	1.8.2 Spécifications fonctionnelles et techniques pour l'interface entre le véhicule et le sous-système énergie ; comportement du réseau selon les directives pour l'infrastructure	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	

## Spécifications techniques nationales notifiées par la Suisse

Catégorie		Titre	Applicabilité										
			F	C	L	TS	OV	I	O	CCS	T	DP	
1.8	Systèmes d'alimentation en énergie et de commande à bord	1.8.2 Spécifications fonctionnelles et techniques pour l'interface entre le véhicule et le sous-système énergie ; interface pantographe/infrastructure		X	X	X		X	X			X	
1.8	Systèmes d'alimentation en énergie et de commande à bord	1.8.4 Compatibilité électromagnétique ; comportement électromagnétique selon les directives pour l'infrastructure	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
1.9	Installations pour le personnel, interfaces et environnement	1.9.8 Fonctions de contrôle à distance ; exigences concernant les véhicules contrôlés à distance			X	X	X	X	X	X			
1.10	Protection contre l'incendie et évacuation	1.10.2 Situations d'urgence ; plan d'évacuation coordonné avec l'infrastructure	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.12	Contrôle-commande et signalisation à bord	1.12.1 Matériel radio embarqué ; compatibilité avec l'infrastructure	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.12	Contrôle-commande et signalisation à bord	1.12.2 Dispositifs de signalisation embarqués ; double contrôle de vigilance		X	X	X	X						
1.12	Contrôle-commande et signalisation à bord	1.12.2 Dispositifs de signalisation embarqués ; dispositifs nationaux de sécurité ferroviaire existants (integra/ZUB)		X	X	X	X	X	X	X	X		
1.12	Contrôle-commande et signalisation à bord	1.12.2 Dispositifs de signalisation embarqués ; Demandes de modification de l'ETCS (01-20)		X	X	X	X	X	X	X	X		

## Spécifications techniques nationales notifiées par la Suisse

Catégorie		Titre	Applicabilité										
			F	C	L	TS	OV	I	O	CCS	T	DP	
1.12	Contrôle-commande et signalisation à bord	1.12.2 Dispositifs de signalisation embarqués ; transition dans le trafic transfrontalier		X	X	X	X	X	X	X	X		
1.12	Contrôle-commande et signalisation à bord	1.12.2 Dispositifs de signalisation embarqués ; position multiple sécurité des trains			X	X	X			X			
1.14	Dispositifs associés au fret	1.14.2 Dispositifs spécifiques au fret ; sécurité du chargement	X					X					